



**VIVRE
SA VILLE**

L'aménagement
du territoire

EN CHANTIER

Des travaux
de sécurité

SORTIR

Croisons
les doigts pour
nous retrouver !

Édito

C'est à la fois avec inquiétude et espoir que nous avons tourné la page de 2020. Pour beaucoup d'entre nous, ce cap symbolique d'une nouvelle année permet de se projeter vers des perspectives plus réjouissantes, ce à quoi mes collègues et moi-même voulons croire également. C'est donc avec détermination et enthousiasme que nous poursuivons notre tâche, en portant des projets ambitieux pour l'avenir de notre commune.

Je pense particulièrement au Plan Local d'Urbanisme (PLU) actuellement en cours d'élaboration et dont nous vous présentons les grandes lignes dans ces pages. Nous arrivons dans les prochains mois au cœur de ce qui dessinera le Mazé-Milon de demain : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. C'est pourquoi je vous invite chaleureusement à participer aux ateliers qui seront menés au mois de mars. C'est grâce à vous que nous pourrons construire un projet cohérent, adapté à vos besoins, et inscrit dans une logique de préservation des ressources.

Vous êtes par ailleurs nombreux à nous alerter régulièrement sur des questions de sécurité routière, un enjeu majeur dont nous avons bien conscience. C'est pourquoi notre conseillère déléguée, référente en la matière, vous présente les premières mesures mises en œuvre dans les prochains mois, particulièrement pour réduire la vitesse. Mais là encore, ce n'est qu'ensemble que nous pourrons agir.

Les pages de ce Mag sont pleines de projets pour les prochains mois et à plus long terme. Permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous (malgré la date tardive de parution de ce Mag) de nombreux projets réjouissants pour 2021.

Christophe Pot
Maire de Mazé-Milon



Sommaire

Actualités

Vœux en vidéo, démarchage abusif, Mazé-Milon en chiffres, les nouveautés du Mag...

3-4-5

Vivre sa ville

Dossier Aménagement du territoire, la sécurité routière

6-7-8

En chantier

Aménagements de sécurité, du WiFi partout !

9

Vivre ensemble

Partagez vos vacances : devenez famille d'accueil, ETAPE

10

Grandir

La recette du resto scolaire, Espace familles

11

Bouger

Gym'Activ, Handball, Archers du Val d'Authion...

12

Sortir

Mon jardin, ma ville de printemps, salon de peinture et de sculpture, réouverture du Château de Montgeoffroy

13

Sortir La Bulle

Exposition interactive observons les oiseaux, rencontre avec Sanoe

14

Retour en images

15

Agenda

16

État civil

À MAZÉ

Naissances

Alice Lebreton,
Naël Plumejeau Lorentin,
Marceau Lecru

Mariages

Agnès Jouanin et Christophe Froidefond

Décès

Chong Chat, Benoit Bouttevin,
Jacques Thépin, Andrée Blaisonneau,
Lucienne Courant, Joël Baudry,
Jacqueline Chauvin, Lionel Sarra,
Pierre Mouteau, Raymonde Dohin,
Pascal Paumier, Jean-Claude Délais

À MILON

Antoine Delaunay

Tirage 2550 exemplaires

Rédacteur en chef Christophe Pot, Maire

Responsable de la publication Nicolas Thomas, adjoint à la communication

Rédaction et visuels service communication, comité de rédaction et associations

Visuel de couverture Atelier Kawa

Illustrations et strip Tehem

Conception et mise en page www.lepoder-graphic.com - 02 41 72 08 89

Impression encres végétales et papier PEFC Imprimerie Setig

Dépôt légal janvier 2017

ISSN 2552-3112

Prochaine parution le 9 avril 2021

Date-limite pour la réservation d'espace pour un article : 22 février 2021

Date-limite pour l'envoi de l'article une fois l'espace réservé : 8 mars 2021

ACTUALITÉS

Des vœux en vidéo

La situation sanitaire n'a pas permis d'organiser la cérémonie des vœux du Maire à la population. La municipalité a donc choisi de proposer à la place une vidéo.

Les services municipaux, les conseillers et le Maire (et d'autres volontaires que nous remercions vivement !) se sont prêtés au jeu pour ouvrir cette année 2021 d'une manière inédite. Rendez-vous sur le site de la commune ou sur sa page Facebook pour les retrouver :

www.maze-milon.fr

www.facebook.com/VilledemazeMilonOfficiel/

Vigilance démarchage à domicile

Le démarchage à domicile, ou « porte-à-porte » est une pratique commerciale légale, destinée à vendre des biens et services variés : électroménager, pompes à chaleur, contrats d'assurance, contrats d'énergie, etc. Si nombre d'entreprises respectent la loi et les droits des consommateurs, certaines moins scrupuleuses appliquent des méthodes commerciales douteuses.



Ce que dit la loi

- Le vendeur doit décliner son identité et produire une carte professionnelle,
- Un contrat est obligatoire pour toute vente conclue au domicile de l'acheteur, et il doit comporter toutes les mentions obligatoires (nom de la société et du vendeur, prix, nature du produit acheté, etc.). Le vendeur doit vous laisser un exemplaire de ce contrat sur un support « durable » (papier, courriel, pdf, clé USB, etc.) qui vous permet de le conserver et de le reproduire,
- Aucune contrepartie financière ne peut être exigée dans les 7 jours suivant la conclusion du contrat,
- Vous avez un droit de rétractation de 14 jours à compter du lendemain de la signature du contrat,
- Le client doit pouvoir exercer facilement ce droit de rétractation, grâce à un formulaire détachable annexé au contrat, où figure clairement l'adresse à laquelle envoyer ce formulaire ce formulaire.

Quelques conseils

- N'acceptez jamais de signer immédiatement un renoncement à votre droit de rétractation,
- Dans le cas des contrats d'énergie ou assurances, ne montrez pas votre facture ni les identifiants de votre espace personnel : ils peuvent servir à vous abonner « de force »,
- Méfiez-vous des prétendus faits avancés par le vendeur, par



exemple ceux portant sur la fin des tarifs réglementés pour l'énergie, l'annonce d'une forte augmentation prochaine du gaz, contre laquelle le vendeur prétend vous protéger par des tarifs soi-disant « bloqués », qui ne le seront en réalité que peu de temps, avant d'augmenter très fortement. Un autre exemple est le démarchage pour des travaux de rénovation énergétique : non, le diagnostic énergétique (DPE) n'est pas devenu obligatoire pour tous, mais uniquement en cas de vente ou de mise en location d'un bien,

- « Je viens de la part de la mairie » ou « La mairie est au courant » : cette affirmation est toujours fautive ou trompeuse ! Tout d'abord, la mairie ne mandate jamais de prestataire commercial pour démarcher les habitants. Ensuite, s'il arrive que certains démarcheurs viennent présenter leur carte professionnelle en mairie avant d'entamer leur tournée, cela ne signifie en aucun cas que la mairie recommande leur produit ou cautionne l'entreprise. Cela signifie juste qu'ils ont avisé la mairie de leur arrivée sur le secteur, ce dont cette dernière prend note,
- Prenez toujours le temps de la réflexion avant de vous engager : un démarcheur de bonne foi acceptera facilement soit de repasser un autre jour, soit de vous recontacter par téléphone plus tard.

Victime de démarchage abusif, que faire ?

- Avant toute chose, exercez votre droit de rétractation si vous êtes encore dans le délai de 14 jours, avec un courrier recommandé avec accusé de réception,
- En cas de litige, si le service clients ne répond pas à votre courrier ou que sa réponse vous semble toujours insatisfaisante, vous pouvez saisir le médiateur de la consommation, dont les coordonnées doivent obligatoirement figurer sur le contrat que vous avez signé,
- Si la voie amiable n'aboutit pas, n'hésitez pas à porter plainte : vous pouvez le faire en vous adressant à la direction départementale de la protection des populations (DDPP). C'est une direction qui veille, entre autres, à la loyauté des relations commerciales.

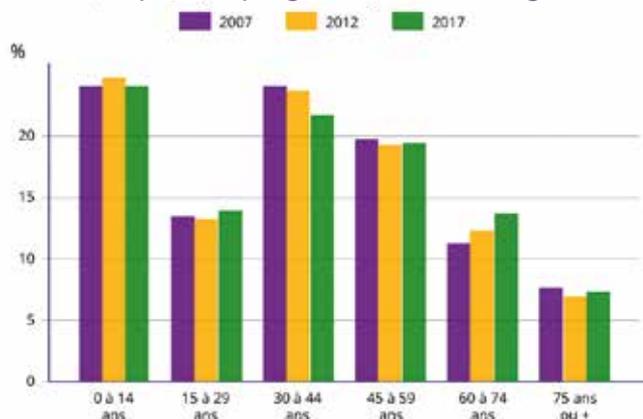
Si vous êtes victime ou avez besoin d'infos consommation, appelez la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) au **02 41 79 68 30**

ACTUALITÉS

Mazé-Milon en quelques chiffres

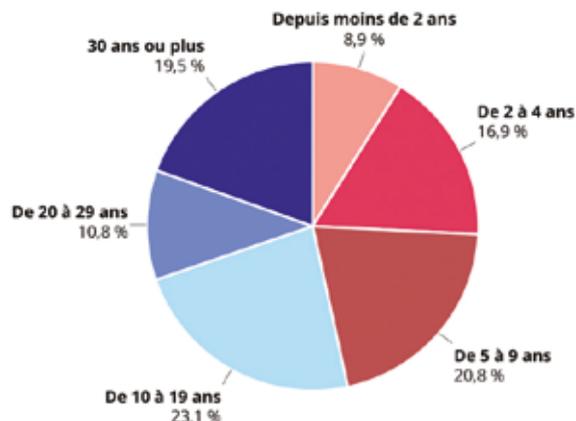
L'Insee a communiqué les chiffres de la population au 1^{er} janvier 2018, entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2021 : la population totale de Mazé-Milon est de 5918 habitants. C'est l'occasion pour nous de vous proposer quelques données supplémentaires sur notre commune.

POP G2 . Population par grandes tranches d'âges



La population mazé-milonnaise est plus jeune que la moyenne française, avec 24 % de moins de 15 ans contre 17,8 % au niveau national.

LOG G2 . Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Ce graphique montre que la population installée depuis moins de 10 ans se monte à 46,6 % de la population totale : cette proportion élevée reflète l'attractivité de la commune, qui parvient à attirer de nouvelles personnes.

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2007	%	2012	%	2017	%
Ensemble	3 795	100,0	4 155	100,0	4 495	100,0
Agriculteurs exploitants	77	2,0	36	0,9	24	0,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	89	2,3	154	3,7	144	3,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	239	6,3	324	7,8	324	7,2
Professions intermédiaires	641	16,9	636	15,3	710	15,8
Employés	681	17,9	766	18,4	726	16,1
Ouvriers	693	18,3	750	18,0	729	16,2
Retraités	947	25,0	1 060	25,5	1 281	28,5
Autres personnes sans activité professionnelle	429	11,3	429	10,3	557	12,4

On peut noter le net recul de l'emploi agricole.

Sources :

- Population par tranches d'âge : Insee RP2007, RP2012, RP2017, exploitation principale, géographie au 01/01/2020,
- Ancienneté d'emménagement des ménages : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020,
- Population de 15 ans ou plus... : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020."

Le recensement de la population prévu en 2021 aura lieu en 2022

Face aux incertitudes liées à la situation sanitaire et par précaution, l'INSEE a choisi de reporter d'un an sa prochaine enquête annuelle de recensement, qui concerne la population de Mazé-Milon.

Retrouvez le dossier statistique de Mazé-Milon dans son intégralité sur <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-49194>

Dans les coulisses du Mag

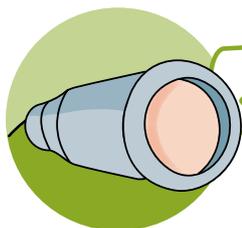
En juin dernier, un comité de rédaction a été constitué avec les nouveaux élus municipaux. Ces derniers ont eu l'occasion de réfléchir aux petites améliorations à apporter au magazine municipal dans le cadre d'un nouveau marché public. Petite présentation de l'équipe et de ces nouveautés !

Le comité de rédaction du Mag a différentes missions : il se réunit en amont de chaque numéro du Mag pour identifier ou valider les sujets à évoquer, puis avant la parution pour effectuer une relecture complète. Il contribue également à définir les évolutions de fond ou de forme de votre magazine. Le comité est composé de 5 conseillers municipaux et animé par un des agents du service communication.

En 2020, les membres du comité et le service communication ont travaillé avec la graphiste qui met en page le Mag, pour faire évoluer certains éléments. Vous découvrirez ainsi dans les pages à venir quelques évolutions formelles de rubriques que vous avez déjà vues (3 questions à, Portrait de, Petite histoire de...)



Petite histoire de...



Zoom sur...

200 € d'aide de la Comcom pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Encourager les habitants à limiter l'usage individuel de leur voiture, c'est un des enjeux forts du Plan Climat de Bugeois-Vallée. L'objectif est de réduire la consommation d'énergies fossiles et les émissions de gaz à effet de serre, pour freiner à notre échelle les changements climatiques.

Sur notre territoire, certains trajets peuvent se faire à vélo : pour aller au travail, pour emmener les enfants à l'école, pour faire des petites courses ou tout simplement pour se balader.

Un vélo à assistance électrique (VAE) permet de se déplacer plus facilement, avec peu d'efforts physiques, malgré le relief ou les charges à transporter. Rien que pour le carburant, un VAE est bien plus économique qu'une voiture. Les vélos à assistance électrique incitent donc à laisser la voiture au garage, pour tous les courts trajets du quotidien.



Mélanie Beaudoin-Richard, Jérôme Bouldard, Myriam Thibaudeau, Nicolas Thomas au travail lors du comité de rédaction de ce numéro. (Vincent Dupé était excusé)

Le comité a aussi pour rôle de réfléchir à la communication de la commune de manière plus globale. Accompagné du service communication, il contribue à construire des outils d'information pertinents, au plus proche de vous !

Les élus du comité sont très motivés et souhaitent que les supports de communication de la commune s'adressent à chacune et chacun des habitants. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées : communication@maze-milon.fr

Nouvelles activités

Sophie Courbet kérothérapeute® et masseuse
22 route des petites Beausses Mazé-Milon
sur rendez-vous au **07 68 63 21 29**

Damien Parisot - Valeur Immobilière 40
rue Grollay – 49630 Mazé-Milon
d.parisot@valeur-immobiliere.fr
06 76 20 63 88
[www.valeur-immobiliere.fr/immobilier/](http://www.valeur-immobiliere.fr/immobilier/agence-immobiliere-maze.html)
agence-immobiliere-maze.html
www.facebook.com/valeurimmobiliere

Le prix d'un VAE étant néanmoins plus élevé qu'un vélo classique, la communauté de communes a décidé de proposer aux habitants de Bugeois-Vallée une aide pour leur achat, d'un montant de 200 € par foyer, cumulable avec l'aide de l'État (jusqu'à 200 € également, sous condition de revenus). Le total des aides ne pourra pas dépasser 30% du prix du vélo. La subvention est valable sur les vélos acquis à partir du 19 décembre 2020, dans la limite de l'enveloppe budgétaire.

Le règlement et le formulaire à remplir sont téléchargeables sur le site de la communauté de communes : www.bugeoisvallee.fr

Pièces justificatives à fournir :

- justificatif de domicile du bénéficiaire
- original de la facture acquittée, au nom du bénéficiaire
- RIB du bénéficiaire

VIVRE SA VILLE



3 questions à...

1 Pouvez-vous vous présenter votre rôle d'adjoint à l'Aménagement du territoire ?

L'Aménagement du territoire est l'une des premières compétences de la collectivité municipale. Mon rôle d'adjoint est d'abord défini par les délégations que le Maire m'octroie. Ces délégations, en collaboration avec mes collègues élus de la commission, consistent à préparer et proposer un développement de Mazé-Milon. Je dis proposer car *in fine*, c'est toujours le conseil municipal qui valide les projets. Mon rôle, c'est aussi de me tenir informé le plus possible car le code de l'urbanisme fait l'objet de profondes réformes tant sur le plan réglementaire qu'opérationnel.

Eric Porcher,
adjoint à l'Aménagement du territoire

2

Quels sont les principaux enjeux de ce mandat dans ce domaine ?

Au cours de ce mandat l'enjeu principal est la révision de nos PLU (Mazé et Fontaine-Milon) pour n'en faire qu'un seul. C'est un défi majeur car ce document traduira les principes d'un essor démographique maîtrisé, d'un développement économique volontaire et ambitieux pour créer un bassin de vie dynamique, attractif où la qualité environnementale est préservée. Nous poursuivons l'aménagement du Plessis de Jau et lancerons la réalisation d'un nouvel espace d'habitats sur le site des Champs de Mazé et à la Bouchetière à Milon.

3 Comment travaillez-vous et avec qui ?

Je travaille en étroite collaboration avec le maire, la responsable de l'urbanisme, les élus du pôle Aménagement et Patrimoine, les services de l'État, et les professionnels publics et privés de l'aménagement. Je ne peux pas concevoir que les enjeux expliqués ci-dessus se définissent sans la participation de la population. Je ne crains pas de travailler en transparence et crois beaucoup à l'intelligence collective. Nous allons donc organiser des ateliers de travail et j'invite les personnes intéressées à se faire connaître. J'aime la rencontre pour discuter, partager et expliquer car à Mazé-Milon comme disait Émile Joulain « On s'cause », même avec le masque.

Brèves de Conseil

Séance du 9 novembre 2020

- **Aménagement**
 - ZAC du Plessis de Jau : présentation du compte rendu annuel
 - PLU : approbation du diagnostic
- **Intercommunalité**
 - Informations diverses communauté de communes
- **Finances**
 - Débat d'orientations budgétaires

- **Finances**
 - Budget 2021 : crédits scolaires, subventions communales, fiscalité, adoption du budget primitif
- **Patrimoine urbain et paysager**
 - Centre technique municipal : validation de l'Avant-Projet Définitif
- **Intercommunalité** :
 - Soutien de la collectivité au projet d'EHPAD, approbation du transfert de la compétence

Séance du 14 décembre 2020

- **mobilité** à la communauté de communes, rapports sur le prix et sur la qualité de service de l'eau, de l'assainissement et des déchets
- **Enfance et éducation**
 - Caisse d'Allocations Familiales : signature de la Convention Territoriale Globale

- **Développement économique**
 - Adhésion de la commune de Mazé-Milon à l'Office du Commerce et de l'Artisanat du Baugeois Vallée
- **Ressources humaines**
 - Mise à disposition d'agents à la Communauté de Communes Baugeois-Vallée, postes contractuels...

Le point sur la ZAC du Plessis de Jau

Grand projet du mandat précédent, la ZAC du Plessis de Jau est en cours de réalisation, et presque à mi-parcours.

La phase 1 est presque achevée

Tous les terrains à bâtir libres de constructeur ont été vendus, soit dix-huit lots au total. Le permis de construire a été délivré à Maine et Loire Habitat pour un collectif de deux étages de vingt-trois logements locatifs : huit T2, onze T3 et quatre T4. Les travaux devraient débuter très prochainement. La réunion publique pour présenter ce projet, initialement prévue en novembre, est reportée au 1^{er} trimestre 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

La phase 2 est lancée

Les travaux de viabilisation ont débuté fin 2020, pour un début de commercialisation des 32 lots libres de constructeur avant l'été. Là aussi, un programme de locatifs est prévu.



Contact commercialisation :
Alter au 02 41 40 04 12

Révision du PLU

Présentés en réunion publique de concertation le 15 octobre 2020, le diagnostic provisoire et les grands enjeux ont été approuvés par le conseil municipal lors de la séance du 9 novembre. Rappel des thématiques du diagnostic et des enjeux :

- Le respect du cadrage territorial (SCoT, etc.)
- L'attractivité territoriale
- L'habitat
- L'activité économique et l'emploi
- Les équipements publics
- La morphologie urbaine
- L'environnement
- Le paysage
- Le patrimoine
- Le milieu naturel

Vous pouvez trouver le document complet du diagnostic détaillé en mairie de Mazé et Fontaine-Milon, et une version plus succincte dans le procès-verbal de la séance du 9 novembre 2020, consultable sur www.maze-milon.fr

La prochaine étape

La deuxième phase va consister à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Dans le cadre de la concertation, plusieurs ateliers sont proposés aux habitants qui souhaiteraient y participer. Ces ateliers seront l'occasion d'une réflexion collective pour adapter au mieux les propositions de ce projet aux attentes des usagers de l'espace communal. Vous êtes donc les premiers concernés !

Ces groupes de réflexion seront limités à 15 personnes.
Inscrivez-vous vite :
02 41 80 60 19
mc.ogeron@maze-milon.fr

Thème de l'atelier	Date	Horaire et lieu	Partenaire
Déplacements	Mercredi 10 mars 2021	20 h à la Chapelle - Mazé	Département 49
Économie	Lundi 15 mars 2021	19 h à la Chapelle - Mazé	CCI de Maine et Loire
Biodiversité	Mardi 16 mars 2021	20 h salle Bellevue - Milon	Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine
Mazé-Milon en 2040	Mardi 23 mars 2021	20 h à la Chapelle - Mazé	

VIVRE SA VILLE



La sécurité routière, l'affaire de tous !

Savez-vous que depuis le 1^{er} juin 2020, le nombre d'accidents a doublé, par rapport à la même période en 2019 ?

Le stress personnel et/ou professionnel provoque automatiquement une augmentation de la vitesse. Le relâchement de certains comportements par le non-respect du code de la route, des lois, est lui aussi facteur de risque. Ils sont tous deux sources d'accidents aux conséquences importantes et bien trop souvent cause de mortalité.

La prévention : un moyen de réduire le risque d'accidents sur notre commune.

Nombre d'entre vous nous alertent régulièrement sur des comportements routiers dangereux. La commune de Mazé-Milon s'est rapprochée de la gendarmerie et plus particulièrement de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière en Maine-et-Loire (EDSR 49). Il s'agit d'une équipe de la gendarmerie spécialisée en police de la route. L'une des 5 unités motorisées du département a mené une campagne de prévention depuis le mois de janvier en se postant à différents points de la commune où la vitesse représente un enjeu important et en alertant les automobilistes. Cette première étape sera suivie d'une campagne de répression pour inciter au renforcement de la sécurité routière.

Une conseillère déléguée à la sécurité routière



La municipalité a bien conscience de l'enjeu que représente la sécurisation de la circulation sur les routes de son territoire. C'est pourquoi il a été décidé d'identifier une personne référente dans ce domaine, afin de favoriser les échanges avec les forces de l'ordre compétentes en ce domaine. Murielle Segaud, ancienne gendarme et conseillère municipale depuis l'élection de 2020, a accepté de devenir conseillère déléguée à la sécurité routière.



EN CHANTIER

De nouveaux aménagements de sécurité

Route de Fayet à Mazé et route d'Angers à Fontaine-Milon, le service voirie a réalisé des travaux de sécurité routière. Le partenariat avec l'EDSR 49 évoqué en page 8 s'articule avec ces aménagements, dans une démarche globale de prévention.

Route de Fayet

- Le calvaire qui obstruait la visibilité au carrefour route de Fayet / rue Neuve a été déplacé vers un terrain communal, avec l'autorisation du propriétaire de la parcelle où il était situé.



L'installation du calvaire à son nouvel emplacement

- Toujours route de Fayet, les panneaux d'entrée et de sortie de l'agglomération ont été déplacés de 320 mètres, afin d'augmenter d'autant la zone de limitation à 50 km/h.

Route d'Angers à Fontaine-Milon

- Là aussi, les panneaux d'agglomération ont été déplacés - de 130 mètres - pour les mêmes raisons.



L'entrée d'agglomération de Fontaine-Milon depuis Mazé

Le WiFi public arrive bientôt !

Dans le cadre du programme Européen WiFi4EU, la commune a bénéficié d'une subvention pour équiper plusieurs lieux en accès WiFi publics.

Dans quelques semaines, la connectivité WiFi à Internet à haut débit sera gratuite dans les bâtiments et sur certains espaces publics de la commune.

Mazé-Milon s'est portée candidate, puis a été sélectionnée dans le cadre du projet européen WiFi4EU (se prononce WiFi for E.U. : du WiFi pour l'Europe) de financement des collectivités locales pour offrir des accès internet gratuits partout dans l'Union Européenne.

Les équipements ont été déployés par l'entreprise Sensing Vision installée à Chevaigné (35) qui assure également l'exploitation de la solution.

Les sites où le réseau WiFi4EU sera diffusé sont les suivants :

- Dans la mairie et place de l'Église,
- Gymnase François Cevert, salle Lino Ventura, salle des Loisirs, skate park,
- À la médiathèque,
- À la salle Bellevue,
- À la salle de l'Amitié.



Pour accéder au service :

- Dans le réglage WiFi de votre smartphone, tablette ou PC, sélectionnez le réseau WiFi4EU,
- Une fenêtre de votre navigateur Internet présente alors une page de connexion : cliquez sur "aller sur internet",
- Vous serez ensuite automatiquement redirigé vers le site de la commune,
- Vous pourrez ensuite surfer gratuitement en haut débit !

Ce programme financé par l'Europe renforce l'attractivité de la commune, en offrant une forte connectivité pour les habitants, les associations et les touristes.

VIVRE ENSEMBLE

Partagez vos vacances, devenez famille de vacances

INFOS ASSOS



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

02 41 88 85 65

afvdev.490@secours-catholique.org

Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers



3 questions à...

1

Qu'est-ce qui vous a poussée à accueillir un enfant pendant les vacances ?

J'ai vu un article dans la presse, j'étais en retraite, j'avais déjà souvent mes petites-filles en vacances, et aussi un passé d'éducatrice qui m'a rendue sensible à la chose : ça m'a paru normal d'accueillir un enfant de plus ! Je l'ai fait trois années de suite.



*Martine Tellier,
famille d'accueil*

2

Quel bilan en tirez-vous ?

C'est très enrichissant pour moi. Et pour mes petites-filles, à qui ça a permis de rencontrer des enfants d'horizons et cultures différents. Je regrette juste qu'il n'y ait pas davantage de familles jeunes qui accueillent. J'ai aussi apprécié le fait que le Secours Catholique nous accompagne beaucoup, dans le respect des valeurs de chacun.

3

Quel conseil donneriez-vous pour des vacances réussies ?

Avant tout, avoir l'esprit ouvert, ne pas chercher à changer toute l'éducation ou les valeurs de l'enfant, car ce n'est pas notre rôle. Le but est simplement d'offrir une bouffée d'air hors du quotidien à un enfant !

GRANDIR

Le resto scolaire partage une recette avec vous !

Pendant le premier confinement, l'équipe du restaurant scolaire avait proposé des recettes personnelles aux enfants de soignants qui étaient accueillis chaque midi. Elles avaient été si appréciées qu'Anthony, Sylvie et Marie-France ont décidé de les inscrire au menu des scolaires ! Voici donc la recette du jambalaya d'Anthony, servi fin novembre, pour mettre un peu de soleil et de chaleur dans votre hiver !



Ingrédients pour 6 personnes

- 3 filets de poulet émincés
- 150 g de chorizo (doux)
- 2 saucisses (au couteau ou de Toulouse)
- 1 boîte de tomates concassées
- 50 cl de bouillon de volaille
- 30 g de concentré de tomates
- 4 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 1/2 bouquet de céleri émincé
- 1 poivron vert coupé en cubes
- 1 poivron rouge coupé en cubes
- 2 oignons émincés
- 3 gousses d'ail hachée
- 1/2 bouquet de persil
- 20 g d'épices cajun
- Origan · Thym



Recette

- Diluez 1 cube de bouillon de volaille dans 50 cl d'eau chaude. Émincez les filets de poulet.
- Découpez le chorizo en tranches pas trop fines, puis coupez-les en 2 ou en 4 selon le diamètre du chorizo. Découpez les saucisses en tranches très épaisses, puis coupez-les en 2.
- Dans une cocotte, faites revenir le poulet à feu vif dans 2 cuillères à soupe d'huile d'olive jusqu'à coloration, puis réservez.
- Ajoutez 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, le concentré de tomates et l'ail, et faites chauffer toujours à feu vif, 3 min. en remuant.
- Ajoutez l'oignon, le céleri les poivrons, le chorizo et la moitié des épices cajun, remuez et laissez cuire à feu moyen en remuant de temps en temps pendant 10 min.
- Ajoutez la viande, les saucisses, le persil et les tomates concassées et laissez cuire 5 min. en remuant.
- Pour finir, versez le bouillon de volaille, le reste des épices cajun, l'origan et le thym, remuez et laissez cuire à feu doux pendant 45 min. Servez avec du riz blanc ou avec des pommes de terre cuites à l'eau ou à la vapeur.

Quelques infos pratiques sur l'espace familles

L'espace familles est désormais actif depuis la fin de l'année scolaire 2019/2020. Suite à diverses interpellations d'usagers, nous vous proposons un petit retour explicatif sur un point particulier.

Un certain nombre d'entre vous ont manifesté leur mécontentement suite à la réception de leur facture du mois de novembre, en constatant une majoration du prix des repas du restaurant scolaire.

Pourtant il a été spécifié depuis la création de l'espace familles en mai dernier, dans tous les supports diffusés (Mag, publications Internet, notes dans les cartables, mails...), que la non-réservation du repas et l'absence (non justifiée) de votre enfant entraînent la surfacturation d'une fois et demi votre tarif habituel.

Pour rappel, les réservations et annulations se font uniquement via votre espace familles, en ligne, au maximum 48h avant. Au-delà des 48h, une absence peut être signalée et justifiée avec un certificat médical, sur votre espace (« Signaler une absence »). Attention ! Informer l'école de l'absence de votre enfant ne vaut pas annulation de réservation du repas.

Cette majoration n'a pas été appliquée dès la rentrée afin de laisser le temps à toutes les familles de se familiariser avec l'outil internet. Nous comptons donc sur la compréhension et l'implication de chacun pour favoriser une meilleure gestion de la restauration scolaire.

Des nouvelles du Handball Club Authion

Comme toutes les associations sportives le HBC Authion gère cette saison atypique en fonction des décisions administratives dues au Covid. C'est dans ces conditions particulières et compliquées que Thierry Vintersdorff a pris ses fonctions de président du Handball Club Authion.



À ce jour le club compte 216 licenciés (18 équipes) contre 265 il y a 1 an soit environ 18% en moins ce qui est une situation plutôt correcte au regard de la conjoncture. En début de saison, il a été décidé d'embaucher Adeline comme entraîneur diplômée afin de maintenir un bon niveau d'encadrement. Elle est aidée de Thomas en formation « sportive » et bien sûr de l'ensemble des bénévoles qui sont la colonne vertébrale du HBC Authion. Cette décision qui engage des coûts financiers a été prise malgré l'incertitude des rentrées financières (bars, festivités, partenaires, subventions des collectivités) mais il nous paraissait essentiel de maintenir un encadrement de qualité.

L'équipe fanion masculine, composée essentiellement de jeunes formés au club, est actuellement 5^{ème} dans la catégorie excellence région. L'équipe I féminine qui évolue également en excellence région connaît un début de saison difficile avec 3 défaites.

Tous les joueur(es) attendent avec impatience de retrouver les terrains et de reprendre les championnats arrêtés prématurément.

Quant aux membres du bureau et aux bénévoles, tous restent impliqués et travaillent à distance afin de gérer le club au quotidien, d'organiser et préparer au mieux la reprise.

En espérant se retrouver rapidement dans les salles, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année 2021 et surtout de rester en bonne santé.

Concours Nature de tir à l'Arc

Le club des Archers du Val d'Authion propose, le dimanche 14 mars 2021, un concours nature de tir à l'arc.

Les archers souhaitant participer retrouveront le mandat sur le site de la région pour les modalités d'inscriptions. Le concours nature se déroule en extérieur, en forêt. Les archers se déplacent de cible en cible pour tirer leurs flèches. Il est possible, pour le public, de suivre un groupe d'archers. Départ en début de matinée, à Cornillé.

L'organisation de ce concours reste soumise aux évolutions de la réglementation (notamment vis-à-vis du COVID). Les informations actualisées seront publiées sur notre site internet www.ava-maze.com et notre page facebook @Archers.du.Val.d.Authion.Maze



Gym Activ' Mazé C'est reparti !

Après plusieurs semaines d'arrêt, Isabelle, Patricia et Yves seront heureux de pouvoir vous accueillir au sein de leurs cours avec des exercices adaptés aux besoins de chacun (Renforcement musculaire, Step, Cardio, Fitness, Pilates...)

Les tarifs pour cette saison seront adaptés au nombre de séances proposées jusqu'au 30/06/2021.

La reprise aura lieu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

N'hésitez pas à nous contacter au **06.88.14.20.81**



SORTIR

Le printemps dans la ville

Si les temps forts Mon jardin, ma ville n'ont pas pu avoir lieu en 2020, la commission Animation et Culture espère bien les relancer en 2021, pour mettre un peu de soleil dans les cœurs ! Rendez-vous dès le 11 avril pour le premier événement.

Comme en 2019, ce temps fort de printemps se déroulera pendant le marché du dimanche de Mazé, sur la place de l'Église. Il regroupera :

- les commerçants habituels du marché (à découvrir si vous ne les connaissez pas encore !),
- des producteurs et entrepreneurs locaux dans le domaine du végétal et de l'environnement,
- des associations et partenaires œuvrant dans ces mêmes domaines.

À tout ce beau monde s'ajoutera une animation familiale proposée par les Petits Débrouillards. En effet, Mazé-Milon aura la chance d'accueillir une étape du Science Tour. Dans l'esprit de la célèbre émission « C'est pas sorcier », les animateurs scientifiques emmèneront les enfants et leurs accompagnants à la découverte de la biodiversité.



Infos pratiques :
Dimanche 11 avril
Place de l'Église de Mazé
De 9h à 13h

Prestige des Arts Mazé Montgeoffroy

INFOS ASSOS



Après une pause forcée, l'association Prestige des Arts espère vous faire partager le 32^{ème} salon de peinture et sculpture qui devrait ouvrir ses portes du 3 au 18 avril 2021 dans le décor tant apprécié de la Chapelle de la rue de Verdun à Mazé. Le salon sera ouvert tous les jours de 15h à 19h. Notre invité d'honneur sera un Mazéiais, Jacques Delarousse. Il a eu le prix du public à la fin du dernier salon en 2019.

Les membres de l'Association remercient sincèrement la Municipalité et les sponsors pour leur fidèle soutien.

Le Château de Montgeoffroy rouvre ses portes dès le 1^{er} avril !

Le château ouvre le jeudi 1^{er} avril 2021 et ce du mercredi au dimanche. Fermeture les lundis et mardis. Pour fêter cette réouverture, la traditionnelle chasse aux œufs vous est proposée dans les jardins, le dimanche 4 et le lundi 5 avril !

Depuis 2015, une grande chasse aux œufs est organisée le week-end de Pâques dans le parc du Château. Partez à la recherche des 25 000 œufs cachés par les Cloches pendant la nuit et appréciez, en famille, un moment convivial.

En attendant le départ de la chasse, donné par le lapin de Pâques, participez aux ateliers créatifs, concours de dessins et faites ressortir votre âme d'artiste ! Ou profitez de la lecture de contes au coin du feu dans la grande cuisine.

Deux espaces de chasse seront aménagés : un pour les grands (7 ans et plus) et un pour les tout-petits (de 1 an à 6 ans).

Infos pratiques

Dimanche 4 avril

- 14h00 : ouverture de la billetterie.
- 14h00 à 16h00 : ateliers créatifs - lecture de contes.
- 16h00 : ouverture de la chasse aux œufs.
- 17h00 : goûter dans la cour d'honneur du Château.

Lundi 5 avril

- 10h45 : ouverture de la billetterie.
- 11h30 : ouverture de la chasse aux œufs.

Tarifs :

Entrée adulte (plus de 12 ans) : 6€
Entrée enfant : 4€
Gratuit pour les moins de 2 ans.

Observons les oiseaux

Exposition interactive

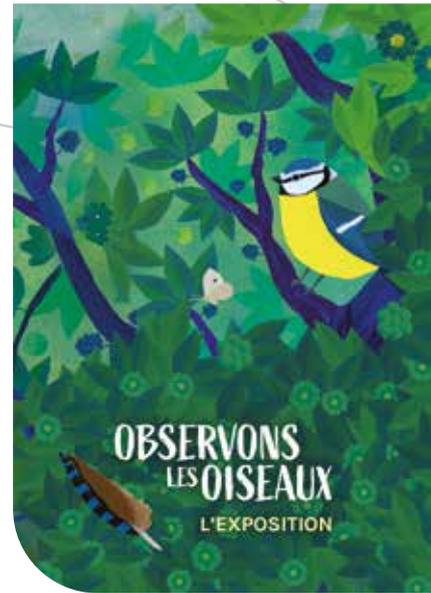
C'est une jolie expérience que vous propose La Bulle avec l'exposition « Observons les oiseaux ». Promenez-vous dans la médiathèque à la découverte de beaux spécimens que vous pourrez même voir s'animer et entendre chanter !

Avec cette exposition mêlant panneaux, réalité augmentée et supports pédagogiques, devenez un ornithologue en herbe et découvrez les multiples relations qu'entretiennent hommes et oiseaux depuis

des générations : littérature, musique, environnement ! Les créateurs de l'exposition ont sélectionné vingt oiseaux communs en Europe, remarquables par leur chant et leur comportement. Après avoir fait leur connaissance, il vous sera plus facile de les reconnaître dans la nature !

Infos pratiques

Exposition du 2 au 27 mars 2021
Aux horaires d'ouverture de La Bulle



Portrait de...

Sanoe succédera au printemps prochain à Simon Lamouret en tant que résidente à La Bulle. Elle y sera accueillie pour différents temps d'échanges et travaillera à l'Atelier Kawa, pendant 2 mois, du 6 avril au 5 juin. Rencontre avec cette jeune autrice, qui nous avait déjà fait le plaisir d'une visite lors de Cases Départ 2019.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Sanoe : « J'exerce le métier d'illustratrice à temps complet depuis 2005. J'ai en premier lieu suivi des études de droit et par la suite un cursus communication graphique liée à l'animation 3D, qui m'ont amenée vers un travail de graphiste en freelance. J'ai pendant quelques années fait en parallèle des fanzines (dont je vendais les exemplaires lors de salons spécialisés dans le manga et l'animation japonaise) avec l'envie d'un jour passer à une publication classique et professionnelle. J'ai commencé en présentant mes travaux lors de salons comme celui du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, durant lequel j'ai obtenu un premier contrat pour un album jeunesse illustré (*Issunbôshi, le petit samourai* aux éditions Nobi Nobi). Et dans la foulée je signe ma première BD chez Soleil aux éditions Métamorphose *La Grande Ourse*. »



Sanoe,
rencontre avec la future résidente
BD de La Bulle

Quel est l'intérêt d'une résidence de création, pour vous en tant qu'autrice ?

Sanoe : « L'humain, les rencontres et le bousculement du cadre de travail. Ce n'est pas un secret : le métier d'auteur/autrice est très solitaire et sédentaire. Paradoxalement, à travers nos travaux nous devons décrire (au moyen de textes ou d'illustrations), des histoires empreintes d'une certaine réalité dans les comportements et les sentiments. Et j'aime surtout les expériences, chambouler mes habitudes pour faire un travail sur soi et en revenir enrichie. On est des conteurs d'histoire et le partage est devenu pour moi une évidence. »

Sur quel projet allez-vous travailler pendant ces deux mois ?

Sanoe : « Je vais travailler sur le tome 2 d'un titre sorti en 2019 : *Maléfices*. Ce tome 2 est en fait le préquel racontant le passé d'une des héroïnes croisées dans le tome 1. Ce sont des albums dont je suis pour la première fois co-autrice avec Elsa Bordier (scénariste de *La Grande Ourse*). J'avais une volonté de créer tout un univers fantastique avec ses légendes, son passé, même sa géographie et surtout de jouer avec les codes des contes en inversant certains rôles, notamment celui des princesses. Bref un peu une histoire que, petite, j'aurais aimé lire. »

RETOUR EN IMAGES



Juste avant Noël, l'accueil périscolaire a organisé un atelier scientifique « Labo dingo » !



Les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé des cartes de vœux pour les résidents de l'EHPAD de Mazé.



Plusieurs hôtels à insectes destinés à favoriser la biodiversité ont été installés à Mazé et à Fontaine-Milon.



Le décor de Noël 2020.



Les lutins du CCAS ont passé de nombreuses heures à préparer les colis de Noël pour les aînés !



Tout le conseil municipal a prêté main forte pour la distribution.

Ce calendrier est établi sous réserve de l'évolution des consignes sanitaires.

Février

mer. 10 à 10h

Atelier BD avec l'Atelier Kawa
La Bulle – Mazé

lun. 15 à 20h

Réunion du conseil municipal
Salle des Loisirs – Mazé

mer. 24 & sam. 27

**Atelier « Animaux en BD »
avec Jérôme Lereculey**
La Bulle – Mazé

Mars

du 2 au 27

Observons les oiseaux
Exposition interactive
La Bulle – Mazé



du 10 au 23

Ateliers PLU
Chapelle – Mazé
Salle Bellevue – Fontaine-Milon
Programme détaillé en page 7

sam. 13 à 15h

Concert de Pang Pung
La Bulle – Mazé

dim. 14

Concours de tir nature
Archers du Val d'Authion
Cornillé les Caves

ven. 19 à 19h

**Rencontre « Kaizen,
un magazine d'avenir »**
La Bulle – Mazé

lun. 29 à 20h

Réunion du conseil municipal
Salle des Loisirs – Mazé

Avril

du 3 au 18

**Salon de peinture
et de sculpture**
Prestige des arts Mazé-Montgeoffroy
La Chapelle – Mazé



dim. 4 à 14h

lun. 5 à 10h45

Chasse aux œufs
Château de Montgeoffroy – Mazé

ven. 9 à 19h

**L'impact environnemental
du numérique – Rencontre**
La Bulle – Mazé

dim. 11 de 9h à 13h

Mon jardin, ma ville
Place de l'Église – Mazé

Vos services publics

Mairie déléguée de Mazé

Tél. **02 41 80 60 19**
info@maze-milon.fr

Horaires :

lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h

mardi et samedi de 9h à 12h

jeudi de 14h à 17h

Mairie déléguée de Fontaine-Milon

Tél. **02 41 80 60 19**
info@maze-milon.fr

Horaires :

mardi de 14h à 17h

jeudi de 9h à 12h

La Bulle – Médiathèque de Mazé

Tél. **02 41 80 61 31**

mediatheque@maze-milon.fr

www.mediathequelabulle.maze-milon.fr

Accueil de loisirs

Tél. **02 41 80 04 97**

accueil.loisirs@maze-milon.fr

Multi-accueil

Tél. **02 41 80 42 53**

multi.accueil@maze-milon.fr

Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Tél. **02 41 80 21 29**

ram@maze-milon.fr

**Astreinte technique équipements
publics week-end Mazé : 06 84 70 51 75**

création graphique : www.lepoder-graphic.com - 02 41 72 08 89

Numéros utiles

**Gestion des déchets - Communauté
de communes Baugeois-Vallée :**

02 41 79 77 00

www.baugeoisvallee.fr

Pharmacie de garde : 32 37

Maison médicale Esculape : 02 41 66 17 90

Ambulances Jussieu : 02 41 80 24 24

Infirmiers : 02 41 80 68 42

Dentiste : 02 41 57 21 27

Médecins : 116 117
(soirs et week-ends)

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

Samu : 15